

Réseaux et territoires apprenants

CLASSES CHANTANTES

Inspection pédagogique d'éducation musicale-chant choral

QUOI ?

Les classes chantantes : la pratique vocale au service de la réussite scolaire

Des études (ESTABROOK, Todd et MEIER BAKER, Ann – *The chorus impact study, How children, adults, and communities benefit from choruses – Chorus America, 2009*) démontrent qu'une pratique régulière du chant choral et de la musique permet de développer de nombreuses compétences (WISCONSIN'S MODEL ACADEMIC STANDARDS, *Applying the Academic Standards Across the Curriculum*, <https://dpi.wi.gov/sites/default/files/imce/standards/pdf/music.pdf>, consulté le 19 novembre 2017).

Elles nous incitent à réfléchir à la manière de concevoir et d'organiser la discipline éducation musicale et chant choral pour permettre une pratique vocale récurrente pour que la grande majorité des élèves s'approprie les bienfaits de l'enseignement de la musique.

La mise en œuvre nécessite la réunion de deux classes existantes pour l'enseignement de l'éducation musicale. Les classes chantantes peuvent être constituées d'un ensemble d'élèves volontaires, mais il est aussi possible qu'une ou deux classes soient désignées de manière plus ou moins arbitraire par la communauté éducative de l'établissement. Il est important d'insister sur le fait que ce dispositif entraîne la constitution d'un groupe classe composé de 50 à 60 élèves pour chaque séance de travail. Le professeur en charge de cet enseignement doit en avoir conscience dans son geste pédagogique et dans l'énergie à investir. Cela implique également, la mise à disposition d'une salle suffisamment spacieuse, sécurisée et équipée pour accueillir autant d'élèves en même temps

Visuel



Lien avec la recherche

Le dispositif est suivi par une docteure en science de l'éducation. Marie-Céline Huguet suit le dispositif dans les 44 collèges concernés par l'intermédiaire de tests de positionnement et de compétences. Cette étude donnera lieu à un ensemble d'outils pédagogiques et en particulier de ressources à destination des enseignants.

Le but de l'étude est d'analyser et de comprendre les effets de la participation des élèves à une classe chantante sur leurs compétences musicales et sur leur estime de soi. Pour ce faire, la chercheuse accompagnant le dispositif étudie le niveau d'acquisition des compétences attendues en fin de cycle, les compare à celui des élèves suivant un cursus « traditionnel » et repère le développement de l'estime de soi chez les élèves.

Quel(s) thème(s) ?

Alliances éducatives (familles, autres établissements, associations, collectivités locales, entreprises, etc.)
Bien-être à l'école, climat scolaire, ergonomie des établissements
Consolidation des apprentissages fondamentaux
Décrochage scolaire
Education à l'art et à la culture
Education à la citoyenneté
Evaluation des élèves
Formation tout au long de la vie des enseignants
Lutte contre les discriminations
Lutte contre les inégalités
Numérique à l'école
Passerelles (inter-degrés, inter-cycles, inter-établissements)

Quel(s) dispositif(s) ?

Actions et projets éducatifs
Alliances éducatives
Chorale
Classes à horaires aménagés
Commémorations
Concours académiques, nationaux ou internationaux

Quelle(s) matière(s) ?

L'éducation musicale et l'enseignement facultatif de chant choral.

Quelle(s) compétence(s) ?

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère)
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
Les méthodes et outils pour apprendre
La formation de la personne et du citoyen
Les représentations du monde et l'activité humaine

Document de fichier de présentation

Tout savoir sur les classes chantantes :

http://ww2.ac-poitiers.fr/ed_music/IMG/pdf/livretclassechantanteemcc20172018_v1_.pdf

QUI ?

La densification du nombre d'heures de pratiques vocales pour les élèves inscrits dans les dispositifs de classes chantantes influent directement sur les pratiques pédagogiques des enseignants. Ces derniers ont été accompagnés par de nombreuses formations depuis la rentrée de septembre 2018, associant des chefs de chœur étrangers spécialisés dans les pratiques musicales collectives destinées aux adolescents.

L'action modifie également la représentation de la discipline auprès des élèves. La mise en activité permanente de ces derniers modifie profondément les pratiques et les motivations des élèves.

L'équipe

Académie de Poitiers :

IA-IPR d'éducation musicale et chant choral

CARDIE de l'académie de Poitiers

37 professeurs d'éducation musicale et chant choral

37 chefs d'établissement

Comité de Pilotage Académique de Chant Choral

Les participants

Nombre d'établissements	37
Nombre de classes	97
Nombre d'élèves	2119
Nombre d'enseignants	37

OÙ ?

37 collèges en lien avec leurs écoles de secteur issus de l'académie de Poitiers participent à ce dispositif. Pour la grande majorité, ce sont des établissements ruraux ne bénéficiant pas d'une école de musique spécialisée à proximité.

Le ou les niveaux :

Ecole élémentaire
Collège

Nom de l'établissement	Ville de l'établissement et code postal	Nombre de classes concernées par le dispositif	Nombre d'élèves concernés par les classes chantantes
Collège Jean Rostand	La Rochefoucauld 16110	2 classes	50
Collège Jules Michelet	Angoulême 16000	2 classes	50
Collège François Mitterrand	Montbron 16220	2 classes	54
Collège de l'Osme	Aigre 16140	2 classes	40
Collège Jules Verne	Angoulême 16000	2 classes	56
Collège Théodore Rancy	Chalais 16210	2 classes	50
Collège L'Argentor	Champagne-Mouton 16350	2 classes	35
Collège Claudie Haignere	Rouillac 16170	2 classes	50
Collège Fernand Garandea	La Tremblade 17390	5 classes et plus	200
Collège Beauregard	Burie 17770	4 classes	90
Collège Les Vieilles Vignes	Cozes 17120	4 classes	107
Collège Eugène Fromentin	La Rochelle 17000	5 classes et plus	220
Collège de la tour	Montguyon 17270	2 classes	60
Collège Édouard Grimaux	Rochefort 17300	2 classes	52
Collège Émile Zola	Royan 17200	5 classes et plus	150

Collège du Pertuis d'Antioche	Saint Pierre d'Oléron 17310	2 classes	58
Collège Bernard Roussillon	Saint-Aigulin 17360	2 classes	56
Collège André Albert	Saujon 17600	2 classes	56
Collège Roger Thabault	Mazières-en-Gâtin 79310	2 classes	50
Collège René Caillié	Mauzé sur le Mignon 79210	5 classes et plus	80
Collège Ferdinand Renault	Pamproux 79800	4 classes	90
Collège Jean-Vilar	La Crèche 79260	2 classes	50
Collège Fontanes	Niort 79180	2 classes	30
Collège Voltaire	Airvault 79600	2 classes	50
Collège Arsène Lambert	Lencloître 86140	2 classes	50
Collège Maurice Bedel	Saint Gervais les Trois Clochers 86230	4 classes	103
Collège Jules Verne	Buxerolles 86180	2 classes	45
Collège Arthur Rimbaud	Latillé 86190	2 classes	50
Collège du Bellay	Loudun 86200	2 classes	53
Collège Jean Monnet	Lusignan 86600	2 classes	55
Collège Georges David	Mirebeau 86110	2 classes	45
Collège Henri IV	Poitiers 86000	2 classes	58
Collège Isaac de Razilly	Saint Jean de sauves 86330	2 classes	60
Collège Mérimée	Saint-Savin 86310	2 classes	41
Collège Camille Guérin	Vouneuil sur Vienne 86210	2 classes	50
Collège du Jardin des plantes	Poitiers 86000	2 classes	52

POURQUOI ?

Une pratique souvent passive de l'éducation musicale en classe

Une réduction du nombre d'élèves de quatrième et de troisième dans les chorales

Le faible nombre d'élèves souhaitant poursuivre l'enseignement de la musique au lycée

Une qualité vocale inférieure des élèves de collège français par rapport à nos voisins européens du même âge

La diminution importante du nombre d'élèves de 11 à 17 ans dans les écoles de musique et les conservatoires

Indicateur(s) qualitatif(s)

Proposer une offre culturelle, aux dimensions humaines et artistiques ambitieuses, où la pratique musicale prend une place prépondérante sur le territoire.

Accompagner et sensibiliser un jeune public à la diversité et à la pluralité de l'expression artistique (insertion dans le PEAC)

Éduquer des élèves à une pratique musicale régulière et structurée

Augmenter le temps de pratique d'éducation musicale, sur un ou plusieurs niveaux en fonction du projet de chaque établissement, et en corrélation avec la mise en place de l'enseignement facultatif de chant choral à la rentrée 2018.

La pratique vocale associée à un nombre de chanteurs plus conséquent permet de familiariser le jeune choriste à la pratique du chant polyphonique afin qu'il prenne plaisir dans la construction de ses savoirs.

Permettre d'aborder un répertoire divers et pluriel, à travers différentes pratiques et techniques.

Renforcement de l'interdisciplinarité,

Favoriser l'ouverture culturelle et le vivre-ensemble,

Développer des rencontres et des échanges, croiser les parcours éducatifs

Sources d'inspiration externe

Littérature anglo-saxonne sur les chorales

Sources d'inspiration interne

Enquête sur les pratiques chorales collectée et diffusée par la DGESCO

QUAND ?

Date de début	Date de fin
01/09/2018	31/08/2022

COMMENT ?

La mise en place du dispositif est simplement un redéploiement des moyens existants. Il modifie toutefois pour de nombreux établissements l'organisation des établissements. En effet, les deux heures d'éducation musicale hebdomadaire pour les élèves, se découpent dans une majeure partie des cas en 4 fois une demi-heure.

Le professeur d'éducation musicale prend donc en charge près de 50 élèves à chaque séance. Celui-ci aborde uniquement la discipline par le prisme d'une pratique vocale exigeante. Un certain nombre d'établissement se sont mis en réseau pour construire des projets artistiques communs.

QUEL APRES ?

Modalités d'évaluation ?

Auto-évaluation de l'action par l'équipe pédagogique

Évaluation interne à l'Éducation nationale

Évaluation par des chercheurs,

[Voir mise en œuvre de l'évaluation](#)

ET APRES ?

A retenir

L'action n'est qu'à ses débuts et ne permet de répondre objectivement à cette partie.

Diffusion

Mise en œuvre de nombreuses ressources intitulées l'atelier du jeune chanteur :

<https://mathias-charton.canoprof.fr/eleve/Ressources%20Classe%20Chantante>

http://ww2.ac-poitiers.fr/ed_music/IMG/pdf/mstm_leschauffementsvocaux_v1-2.pdf

http://ww2.ac-poitiers.fr/ed_music/spip.php?rubrique64

Suites de l'action

De nombreux autres souhaitent mettre en place ce dispositif à la rentrée 2019. 12 établissements de l'académie de Poitiers se sont déjà positionnés.